

A2S CONSTRUCTION

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 €

Siège social : 1 Route de Fraisse
11390 BROUSSES ET VILLARET

Le soussigné

Anthony SARTORE, demeurant 1 route de Fraisse, 11390 BROUSSES ET VILLARET,

Agissant en qualité d'associé unique de la société à responsabilité limitée A2S CONSTRUCTION,

Après avoir exposé qu'une société a été constituée aux termes d'un acte sous signature privée en date à Brousses et Villaret, du 27 octobre 2023 qui sera enregistré et publié en même temps que le présent acte,

Nomme Anthony SARTORE, demeurant 1 route de Fraisse 11390 BROUSSES ET VILLARET, aux fonctions de gérant de la Société pour une durée illimitée.

Monsieur Anthony SARTORE dispose, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et la représenter à l'égard des tiers.

Monsieur Anthony SARTORE accepte les fonctions de gérant qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Sa rémunération sera fixée ultérieurement.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Fait à BROUSSES ET VILLARET, le 27 octobre 2023

Anthony SARTORE

